

Les symboles de la République :

Quels sont les symboles de mon pays ?

« La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la Marseillaise.

La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Son principe est : **gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.** »

(Constitution de la République française, article 2)

1. Le drapeau tricolore : bleu, blanc, rouge



- Chaque pays a un drapeau.
- Chaque drapeau représente le pays par ses couleurs et ses formes.
- On sort les drapeaux pour les fêtes du pays. En France : le 14 juillet, le 11 novembre et le 8 mai.

Ces couleurs, tu les vois pendant les matchs de foot, dans ta mairie ou ton école. Ce sont les couleurs du drapeau français.

Sais-tu pourquoi ? Le blanc, c'était la couleur du roi. Le bleu et le rouge étaient les couleurs de la ville de Paris.

Imaginée pendant la Révolution française, en 1789, l'alliance des trois couleurs était donc le symbole de l'alliance du roi et du peuple et reste le symbole d'une France unie.

2. La Langue et l'hymne national : « La Marseillaise »

- Chaque pays parle une langue commune : ici, le Français.
- Chaque pays a son propre hymne national.



Ce chant, on l'entonne pour représenter la France (dans des cérémonies ou des compétitions sportives par exemple). Il a été composé pendant la Révolution française, quand les Français se déchiraient et alors qu'ils devaient s'unir pour faire face aux attaques de pays ennemis.

Aujourd'hui encore quand on le chante on dépasse ce qui nous divise et on se rappelle qu'on est tous Français.

3. La fête nationale : tous les 14 juillet

- Chaque pays a son propre jour de fête nationale

On le fête en mémoire du 14 juillet 1790 : un an après la prise de la Bastille qui a été le début de la Révolution française, a eu lieu la Fête de la Fédération qui fêtait l'unité de tous les Français. C'est en souvenir de cette union que chaque année le 14 juillet est un jour férié. Les troupes militaires défilent sur les Champs-Élysées à Paris pour montrer la force de la République.

4. Les symboles : Le coq et la Marianne



La Marianne : Tu la reconnais facilement car elle porte toujours un bonnet. Elle apparaît sur les timbres poste et sa statue se trouve dans toutes les Mairies de France.

Mais qui est cette "Marianne" ? Marianne est le visage choisi pendant la Révolution française pour représenter la Liberté et la République.

Son bonnet est appelé "bonnet phrygien". C'est le bonnet que portaient dans l'Antiquité les esclaves que leur maître avait décidé d'affranchir, c'est-à-dire de libérer. Certains partisans de la Révolution française, les « sans-culottes », portaient eux aussi ce bonnet.

Le coq : L'animal utilisé pour représenter la France est un coq.

Sais-tu pourquoi ? Cela remonte à très longtemps. Pendant l'Antiquité on ne parlait pas de "Français".

Ceux qui habitaient ici étaient appelés les "Gaulois".

Or en latin "gallus" veut dire à la fois "coq" et à la fois "gaulois". On comprend mieux pourquoi les Français sont fiers... comme des coqs !



5. La devise : « Liberté, Égalité et Fraternité »

- **Pourquoi la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » a été créée?**

Avant la Révolution, il y avait les rois, les nobles et les religieux qui avaient tous les pouvoirs. Le peuple n'avait aucun droit, il pouvait être emprisonné, exécuté ou banni sur décision du roi.

Liberté et égalité étaient le symbole de la fin de l'injustice.

Désormais, les citoyens seraient tous égaux : une base pour la nouvelle République française. C'est pour cela que des lois ont été créées, pour que soient respectées ces idées dans tout le pays.

« Tous les hommes naissent libres et égaux en droits. »

Article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- **Que signifie la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ?**

La fraternité, c'est la solidarité, qui ne peut pas être imposée par une loi.

Mais associés, ces trois mots prennent tout leur sens.

La liberté sans l'égalité, c'est la loi du plus fort.

L'égalité sans la liberté, c'est tout le monde pareil.

La liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est un pays où chacun ne pense qu'à soi, sans se soucier des autres.

Voilà pourquoi cette devise est gravée partout : pour que chaque Français sache ce qui guide son pays et ce qui doit l'inspirer en tant que citoyen.

En tant que Français on pense que chacun d'entre nous naît libre et à égalité avec les autres. On pense aussi qu'on doit, pendant notre vie, faire preuve de fraternité, aider les autres.

Définitions :

Liberté : Possibilité d'action ou de mouvement, pouvoir d'agir sans contrainte ; autonomie.

C'est l'obéissance aux règles que nous nous sommes fixées. Cela veut dire que nous ne sommes pas obligé de faire ce qui est contraire à notre vision de la vie. Mais attention, nous sommes libres de faire ce que bon nous semble tant que l'on respecte les lois.

Égalité : C'est l'absence de discrimination, cela veut dire mettre sur le même pied, ne pas faire de différence entre les êtres humains.

Fraternité : c'est le fait de se comporter comme des frères et de s'aider les uns les autres. C'est aussi se mettre ensemble pour réaliser de belles choses car « Ensemble, on est plus fort ! »

LIBERTÉ

Est-ce que la liberté consiste à faire ce qu'on veut ?

- Oui, seulement si l'on respecte ce proverbe : « **Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres** ». C'est-à-dire que l'on peut faire ce que l'on veut tant que ce que l'on fait ne perturbe pas trop les autres.

Mes parents m'obligent à me coucher tôt, je ne suis pas libre.

- Oui, c'est vrai. Les parents sont là pour apprendre à leurs enfants les règles de vie qui feront d'eux ce qu'ils estiment être le mieux.
C'est l'application de ce que disait ce philosophe : **C'est l'obéissance aux règles que nous nous sommes fixées**. Dans ce cas, les règles viennent des parents.
Et puis lorsqu'on est *mineur*, on n'est pas forcément capable de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal.
Ce qui nous amène à faire des erreurs, qui peuvent être graves pour nous, comme pour les autres !
C'est pour éviter cela que l'État a établi un âge de *majorité*, ainsi que ce que l'on appelle *l'autorité parentale*, qui permet aux parents de guider leurs enfants qui n'ont pas encore l'âge de la majorité. L'âge de la majorité en France a été fixé à 18 ans.

Alors, sommes-nous libres aujourd'hui ?

- D'une certaine manière, oui. Mais pas totalement. Nous sommes libres de faire ce que bon nous semble tant que l'on respecte les lois.
Ces lois sont souvent des interdictions visant à ce que l'on respecte la liberté des autres. Elles sont indispensables pour le bon fonctionnement de la société.

ÉGALITÉ

Évidemment, nous ne sommes pas égaux naturellement : nous n'avons pas la même taille, le même poids, les mêmes talents, ou la même force physique.

« *Nous ne pouvons pas tous être champion olympique ou prix Nobel.* »

Certains sont riches et d'autres n'ont pas beaucoup d'argent.

Une des merveilles de l'humanité réside dans les différences qui font que nous reconnaissons chaque femme et chaque homme comme une personne différente de toutes les autres personnes.

La République reconnaît cette réalité, elle ne veut pas supprimer les différences entre chaque homme et chaque femme. Mais elle leur reconnaît la même dignité et veut organiser la société pour que chacun ait les mêmes droits, c'est-à-dire des droits égaux quelles que soient sa taille, sa force, son pouvoir d'achat ou son intelligence.

C'est pour ça que la Loi s'applique de façon égale à toutes les femmes et à tous les hommes de la République. C'est pourquoi la République essaie de réduire les inégalités naturelles en prenant par exemple des mesures spéciales pour que les handicapés physiques aient le même accès aux lieux qu'ils ont envie de fréquenter (école, cinéma, transport en commun, etc).

Ou que ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent bénéficient d'aides pour pouvoir s'acheter ce dont ils ont besoin ou pour pouvoir emmener leurs enfants en vacances...

Tout le monde a le droit d'être instruit : pour cela l'école a été rendue obligatoire jusqu'à 16 ans, d'avoir ses propres convictions religieuses, de travailler, de faire grève, de voter. *Par exemple : les femmes ont seulement obtenu le droit de voter en 1944, c'est-à-dire qu'à peine 76 ans.*